

**Anne BLANC,**

Députée

2<sup>ème</sup> circonscription de l'Aveyron

A

**Madame Stéphanie Massol et  
Monsieur Antoine Cantais**  
*Co-secrétaires départementaux  
pour le SNUipp-FSU12*

Les Corniches de Bourran  
8 rue de Vienne  
12000 RODEZ

N/Réf. : 20140 AB/CM  
R01042020-1M

Naucelle, le 10 avril 2020.

Madame, Monsieur les Co-Secrétaires départementaux,

En réponse à votre courrier du 31 mars dernier et aux inquiétudes exprimées sur les moyens attribués au Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) decazevillois, je me suis rapprochée de Madame la Directrice académique de l'Aveyron pour faire un point de situation et lui rappeler tout l'enjeu d'accompagner durablement ce territoire au regard de la population et des besoins exprimés.

Comme cela a pu vous l'être annoncé officiellement par la Direction académique, je vous confirme le dédoublement des classes de Grande Section sur le REP decazevillois dès la rentrée 2020. Le dédoublement des classes de Grande Section en éducation prioritaire est effectivement un objectif national pour cette rentrée 2020, comme c'est déjà le cas pour les classes de CP et CE1, dans le REP de Decazeville comme dans les autres territoires concernés.

Cet engagement en faveur de l'éducation prioritaire ne saurait souffrir d'aucune remise en question à l'heure où nous savons combien il est important d'apporter une attention toute particulière à ces territoires et aux élèves, souvent en grande difficulté. C'est une excellente nouvelle pour le bassin decazevillois et un vrai soutien pour assurer la qualité de l'enseignement et de l'accompagnement dispensés par les enseignants sur notre territoire.

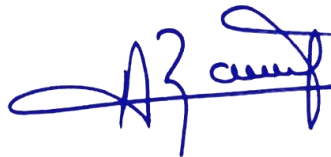
Par ailleurs, je me réjouis que notre département ne rende aucun poste d'enseignants alors qu'au regard de la forte baisse du nombre d'élèves cette année encore (-366), l'Aveyron aurait dû en perdre 22, avec toutes les conséquences que nous connaissons pour la stabilité de l'enseignement et l'attractivité de nos écoles.

Bien que cette décision se conjugue en partie avec la période épidémique en cours, c'est un signal fort envoyé par le Ministre en faveur du soutien du Gouvernement envers le monde rural en matière d'éducation ainsi qu'au corps enseignant pleinement mobilisé aux côtés de nos élèves durant ces semaines difficiles.

Je salue également la décision actée par Monsieur le Ministre d'établir un moratoire sur les fermetures de classes sans accord du maire qui nous permet de conserver toutes nos classes pour la rentrée prochaine alors que 12 fermetures étaient envisagées. Cela constitue une véritable bouffée d'oxygène face aux nombreuses préoccupations exprimées tant par les maires que par les enseignants.

Soyez assurés de mon attachement commun au service public de l'éducation et de ma mobilisation à vos côtés en faveur de notre territoire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur les Co-Secrétaires départementaux, en l'assurance de toute ma considération.



Anne BLANC.